



asnav

ASSOCIATION NATIONALE
POUR L'AMÉLIORATION DE LA VUE

Résultats-Opticiens

Année 2025

- L'AsnaV propose 2 formations aux opticiens:

Niveau 1 :

TRAITEMENT DES TROUBLES VISUELS CHEZ L'ENFANT

Homologuée DPC n° : 37312325001

La formation traite de l'intégralité des troubles de la vision de l'enfant et de leurs prises en charge, y compris ceux de l'apprentissage.

Elle est destinée aux opticiens qui n'ont jamais suivi de formation sur la vision de l'enfant.

Niveau 2 :

TRAITEMENT DES TROUBLES DE L'APPRENTISSAGE CHEZ L'ENFANT

Homologuée DPC n° 37312425007

La formation traite uniquement des troubles de l'apprentissage.

Elle est destinée aux opticiens qui ont déjà suivi une formation sur la vision de l'enfant (avec l'AsnaV ou un autre organisme de formation) et souhaite améliorer leurs connaissances.

- Les stages 2025 ont été diffusés en classe virtuelle
- Ces résultats sont obtenus à partir des questionnaires
 - de diagnostic préalable
 - à chaud
 - à froid
- Formations dispensées par
Véronique MORIN, Responsable formation AsnaV
Sandrine TREMBLE, Formateur AsnaV



asnav

ASSOCIATION NATIONALE
POUR L'AMÉLIORATION DE LA VUE

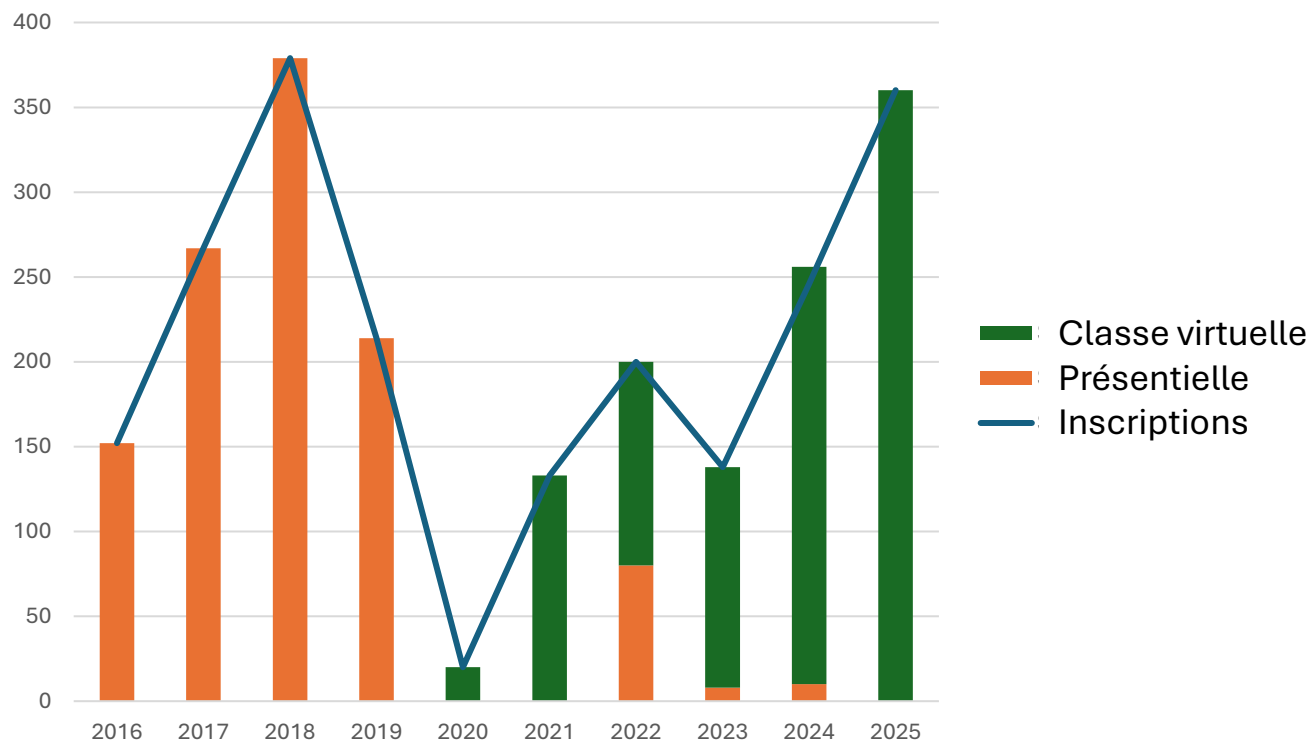
Résultats globaux

Toutes formations confondues

2025

Effectifs-Formations Opticiens 2015-2025

INSCRIPTIONS





asnav

ASSOCIATION NATIONALE
POUR L'AMÉLIORATION DE LA VUE

Résultats A chaud

2025

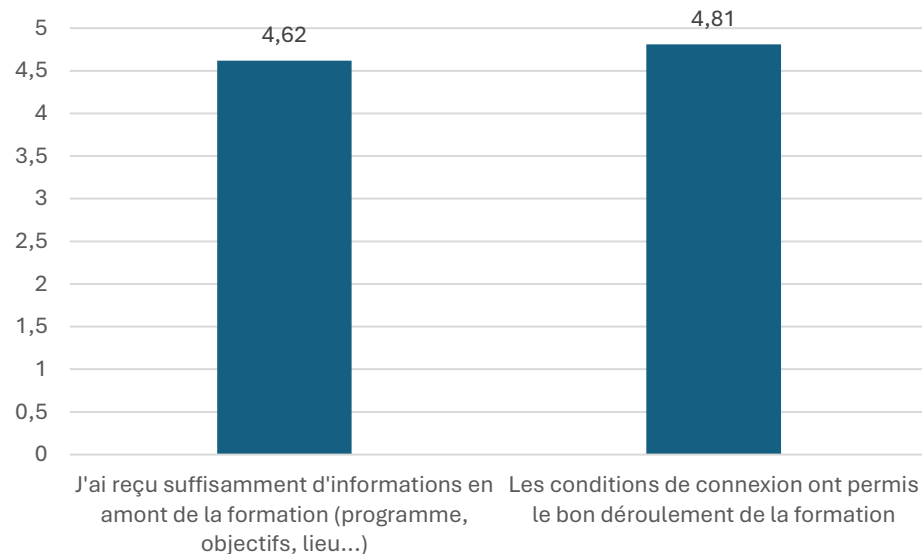
Résultats globaux-2025

- Résultats des questionnaires à chaud:

- 360 stagiaires
- 204 répondants

- Recommanderiez-vous cette formation ? 100%

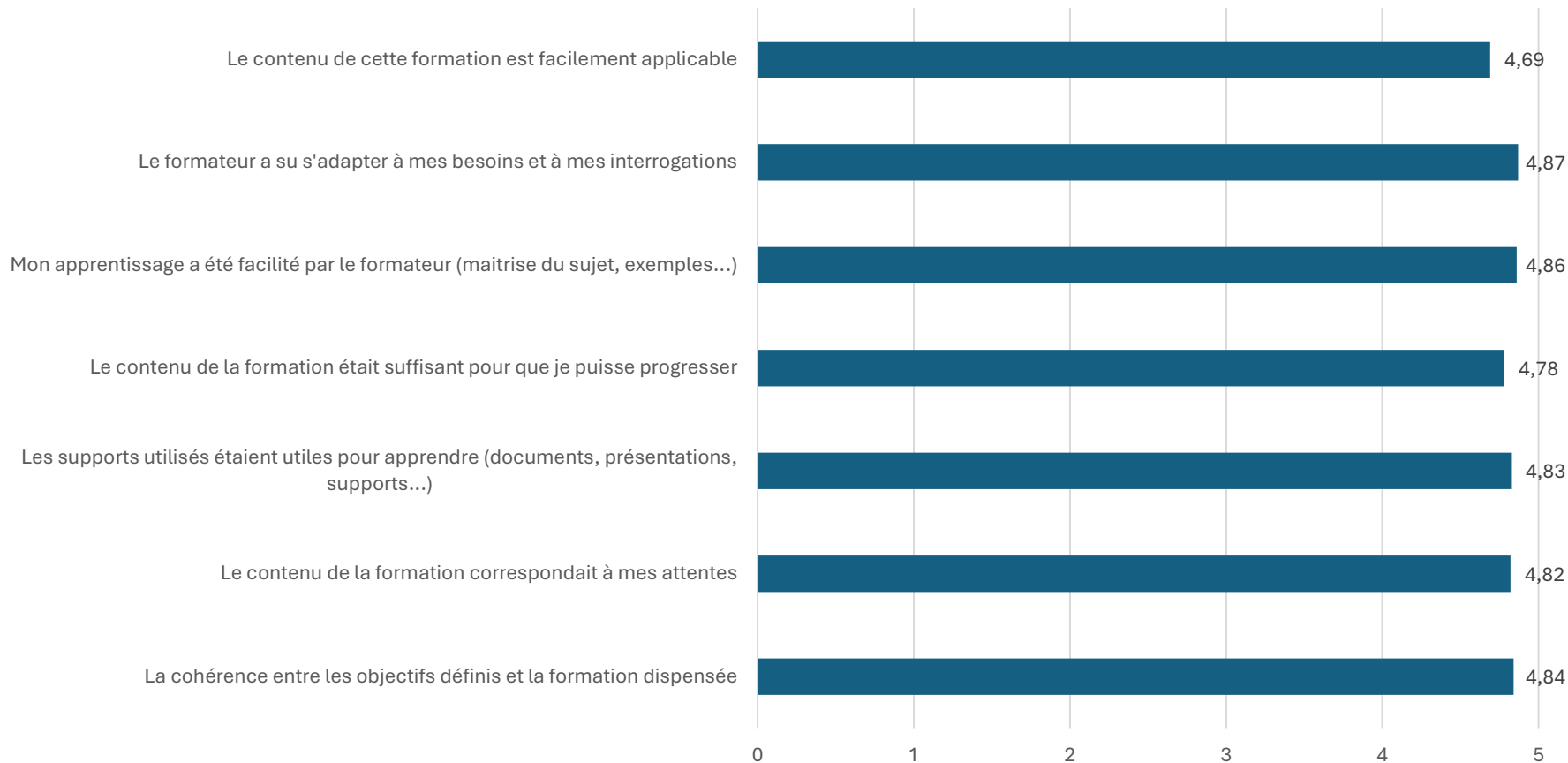
- Organisation:



2025-DPC-7 heures

Traitements des troubles visuels chez l'enfant

Evaluation de la pédagogie: 4,81/5

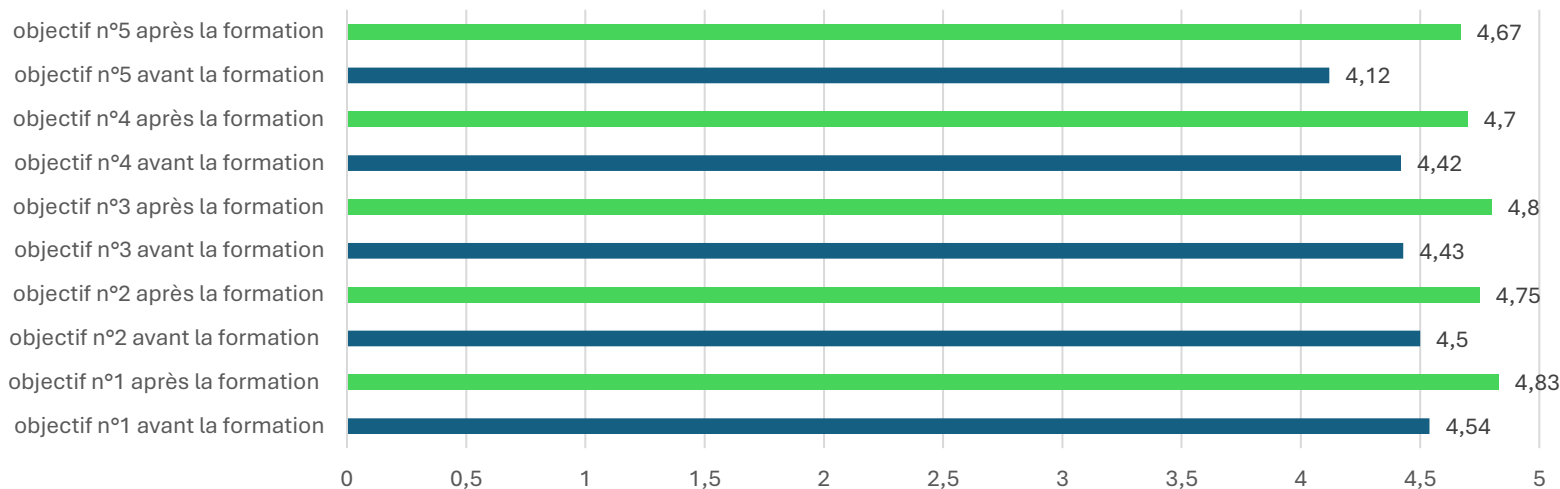


2025-DPC-7 heures

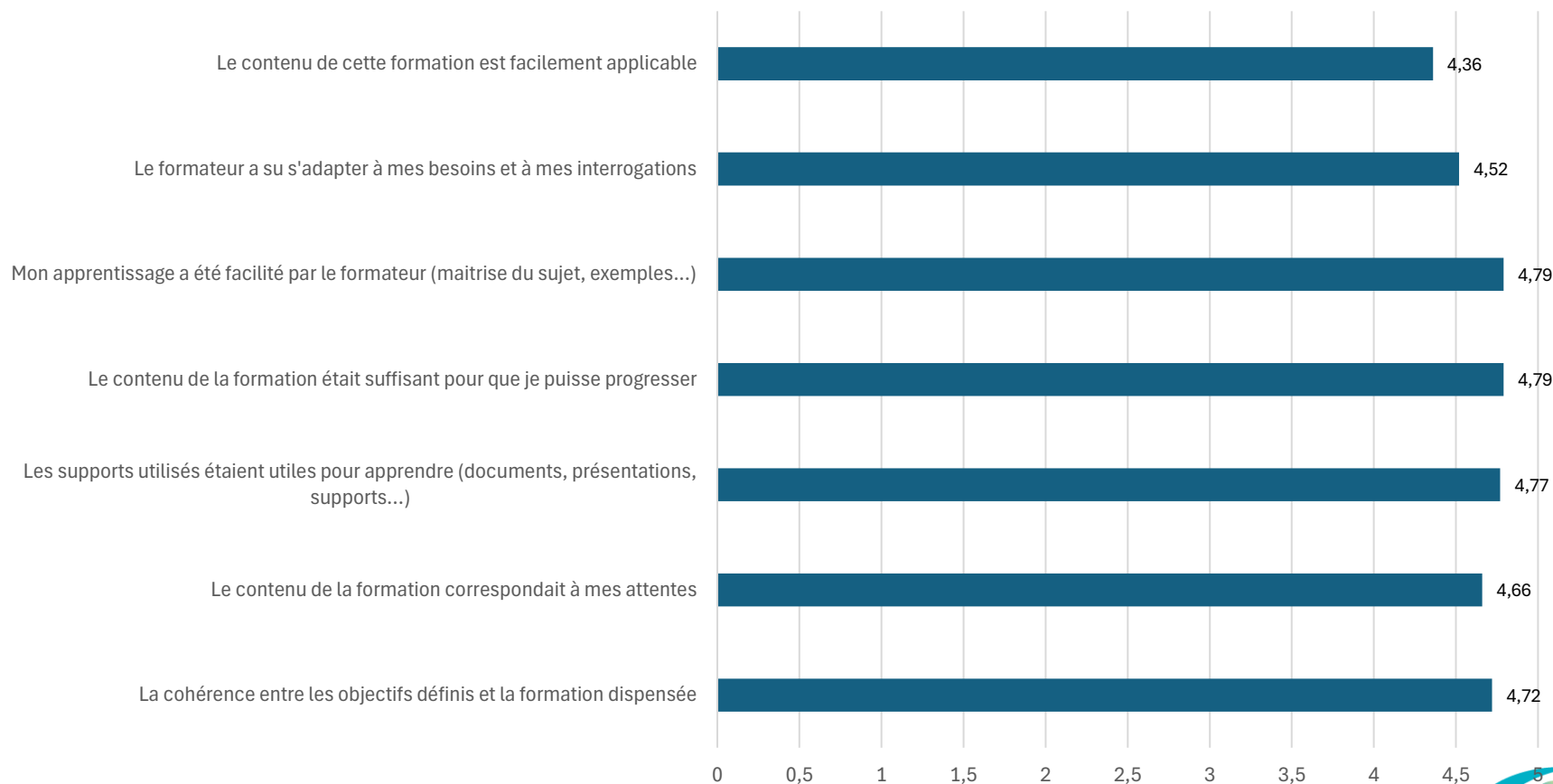
Traitements des troubles visuels chez l'enfant

Evaluation des acquis avant/après

- **objectif n°1:** Accueillir les enfants et leurs parents à la suite de l'annonce d'un trouble visuel pouvant affecter le développement ou engendrer des problèmes d'apprentissage
- **objectif n°2:** Connaître l'ensemble des dispositifs médicaux spécifiques et leurs indications
- **objectif n°3:** Savoir pratiquer les tests et mesures spécifiques à l'adaptation de l'ensemble de ces dispositifs médicaux
- **objectif n°4 :** Savoir stimuler la coopération de l'enfant et des parents lors de la réalisation des tests et mesures nécessaires à l'adaptation du dispositif, ou pour l'observance du port du dispositif
- **objectif n°5:** Savoir rédiger un compte-rendu d'adaptation utile au suivi de tous les acteurs participant à la prise en charge de l'enfant

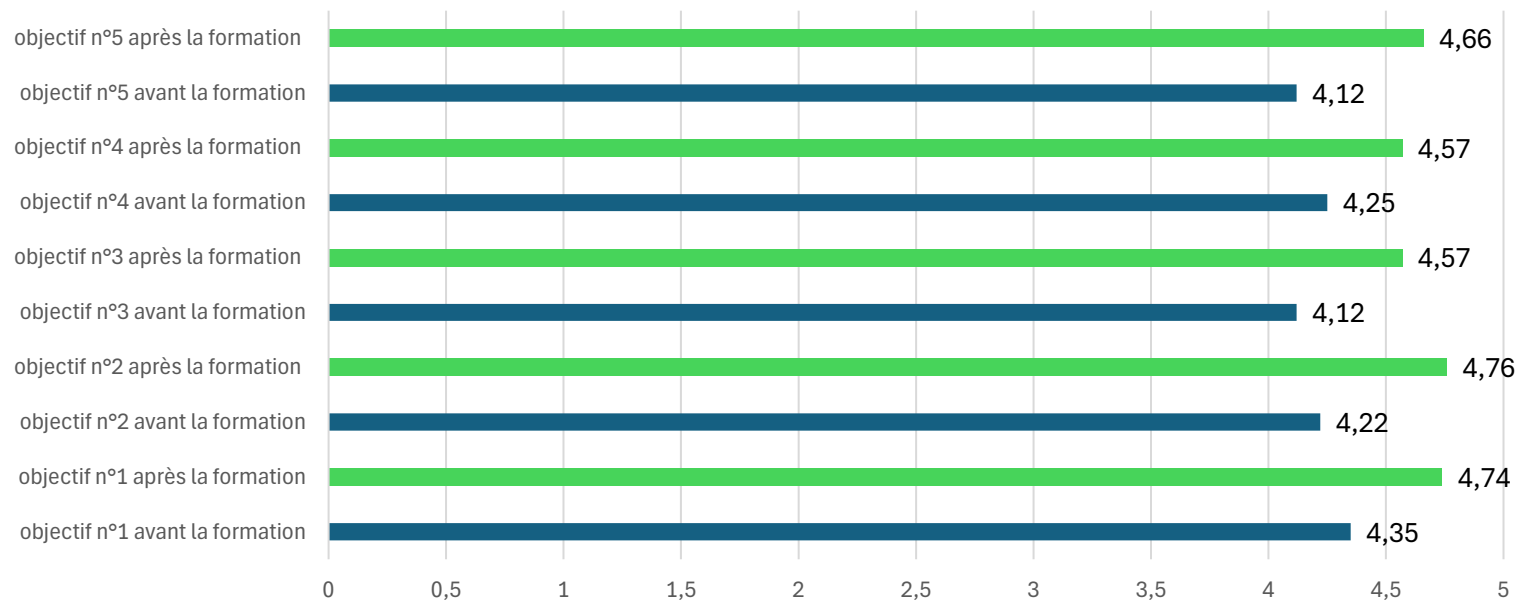


Evaluation de la pédagogie: 4,68/7



Evaluation des acquis avant/après

- **objectif n°1:** Accueillir les enfants et leurs parents à la suite de l'annonce d'une dyslexie
- **objectif n°2:** Connaître l'ensemble des dispositifs médicaux spécifiques et leurs indications
- **objectif n°3:** Savoir pratiquer les tests et mesures spécifiques à l'adaptation de l'ensemble de ces dispositifs médicaux
- **objectif n°4:** Savoir stimuler la coopération de l'enfant et des parents lors de la réalisation des tests et mesures nécessaires à l'adaptation du dispositif ou pour l'observance du port du dispositif
- **objectif n°5:** Pouvoir accompagner les parents dans la mise en place d'aide à la lecture





asnav

ASSOCIATION NATIONALE
POUR L'AMÉLIORATION DE LA VUE

Résultats à froid

2025

25-Traitements des troubles visuels chez l'enfant-DPC

Taux de réponse: 45%

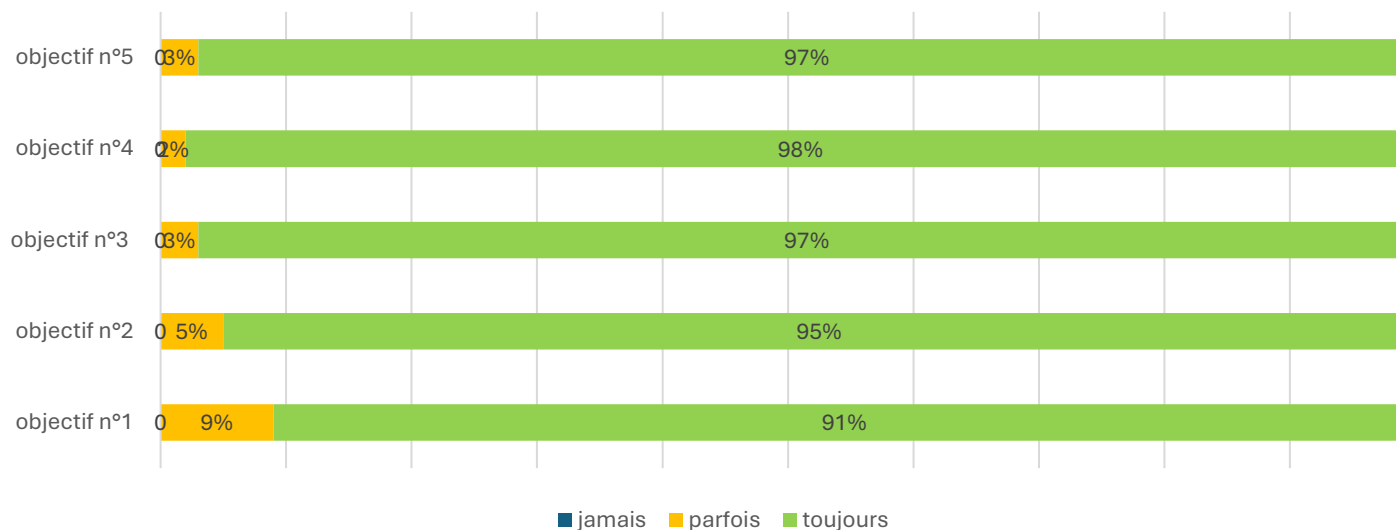
objectif n°1: Accueillir les enfants et leurs parents à la suite de l'annonce d'un trouble visuel pouvant affecter le développement ou engendrer des problèmes d'apprentissage

objectif n°2: Connaître l'ensemble des dispositifs médicaux spécifiques et leurs indications

objectif n°3: Savoir pratiquer les tests et mesures spécifiques à l'adaptation de l'ensemble de ces dispositifs médicaux

objectif n°4 : Savoir stimuler la coopération de l'enfant et des parents lors de la réalisation des tests et mesures nécessaires à l'adaptation du dispositif, ou pour l'observance du port du dispositif

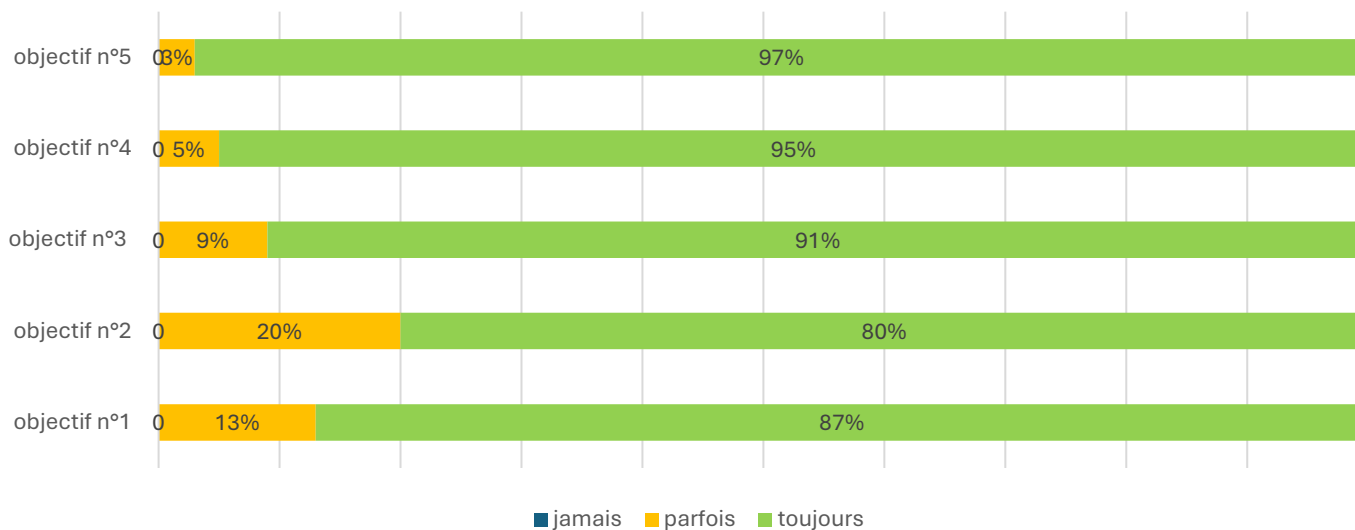
objectif n°5: Savoir rédiger un compte-rendu d'adaptation utile au suivi de tous les acteurs participant à la prise en charge de l'enfant



25-Traitement des troubles de l'apprentissage chez l'enfant-DPC

Taux de réponse: 45%

- **objectif n°1:** Accueillir les enfants et leurs parents à la suite de l'annonce d'une dyslexie
- **objectif n°2:** Connaître l'ensemble des dispositifs médicaux spécifiques et leurs indications
- **objectif n°3:** Savoir pratiquer les tests et mesures spécifiques à l'adaptation de l'ensemble de ces dispositifs médicaux
- **objectif n°4 :** Savoir stimuler la coopération de l'enfant et des parents lors de la réalisation des tests et mesures nécessaires à l'adaptation du dispositif, ou pour l'observance du port du dispositif
- **objectif n°5:** Savoir rédiger un compte-rendu d'adaptation utile au suivi de tous les acteurs participant à la prise en charge de l'enfant



Conclusion

- L'année 2025 était la dernière pour remplir son obligation triennale DPC
- Les formations ont maintenu les mêmes niveaux d'exigence qualitatifs
- L'AsnaV proposera deux modules homologués DPC
 - Traitements des troubles visuels chez l'enfant, 7 heures
 - Traitements des troubles de l'apprentissage chez l'enfant ,4 heures
- Les thématiques de la triennales 23-25 sont prorogées jusqu'à fin 2026 en attente des nouvelles fiches de cadrage
- Les formations sont proposées sous les deux formats (présentiel et classe virtuelle)